



Réf. Farde e-Assemblées : 2407952

N° OJ : 20

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : PDV 2017-2020 : Convention 2018-2020/06-2021 entre la Ville et le CPAS de Bruxelles, porteur du projet 4.1 "Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction".

Le Conseil communal,

Considérant que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, via le programme Politique de la Ville finance le projet 4.1 «Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction» dans le cadre du Nouveau Programme Politique de la Ville 2017-2020;

Vu l'approbation de la 3ème modification de programme PDV 2017-2020 du 20 mai 2021;

Considérant qu'un subside de 3.346.117,62 EUR servira à financer 2018, 2019 et 2020-06/2021 le projet 4.1 «Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction».

Que ce subside est réparti comme suit :

- 3.346.117,62 EUR en frais d'investissement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : la convention 2018-2020/06-2021 entre la Ville et le CPAS de Bruxelles porteur du projet 4.1 "Acquisitions de Logements à rénover et travaux de construction" (Vu l'approbation de la 3ème modification de programme PDV 2017-2020 approuvée le 20/05/2021), est adoptée.

Annexes :

[PDV 2017-2020 : convention 2018, 2019 et 2020-06/2021 Ville et CPAS projet 4.1 FR \(Consultable au Secrétariat des](#)